

RAGRÉAGE DE SOL

TRAVAUX NEUFS - SOL INTÉRIEUR



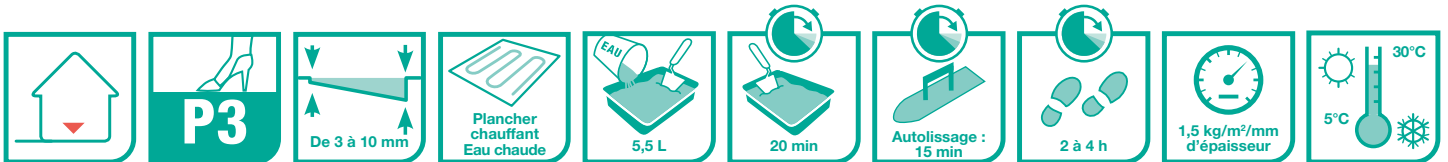
ÉPAISSEUR
3 À 10 MM

25 KG



+/- 5 m²

- **POUR L'ÉGALISATION AVANT REVÊTEMENT CÉRAMIQUE, SOL SOUPLE OU TEXTILE**
- **EXCELLENTE AUTOLISSANCE**
- **ASPECT DE SURFACE FIN ET RÉGULIER**
- **MISE EN ŒUVRE FACILE**



DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS - TOUS LOCAUX P2 ET P3 : Dalle béton, chape ciment, béton surfacé : conforme au DTU.

P2 : Appartements, pavillons...

P3 : Bureaux, lycées, hôpitaux, aéroports...

Sont exclus les sols immergés, mouillés en permanence ou soumis à des remontées d'humidité, (locaux E3) et les sols extérieurs.

revêtements associés :

Grès pressés ou étirés, grès cérame fins vitrifiés et porcelainés, pierres naturelles (faire un essai de tachabilité au préalable).

ÉTAT DES SUPPORTS

Le support doit être sain, propre, résistant, exempt de poussière, de porosité moyenne ne ressant pas l'humidité.

- Appliquer le primaire polyvalent de la gamme et laisser sécher.

MISE EN ŒUVRE

- Gâcher jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux : 5.5L (+/- 0.375L) d'eau par sac de 25 kg.

- Étaler le produit en une seule passe à l'aide d'une lisseuse inox.

CONSOMMATION MINIMALE

- 1,5 kg de poudre par m² et par mm d'épaisseur.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

- Carrelage : 24 h

- Parquet : 72 h

- Moquette : 24 h

- Revêtement Plastique : 24 h

Les temps de séchage et de prise sont donnés à +20°C et 60% d'humidité relative. Ils peuvent diminuer par la chaleur ou augmenter aux températures inférieures.

Suivre les directives du C.P.T. et DTU en vigueur.

CONSERVATION

- 1 an dans l'emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et ne pas exposer au soleil.